



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

création

Question écrite n° 53136

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les inquiétudes manifestées par le président de la boutique de gestion Carrefour des entrepreneurs du Morbihan, concernant les mesures d'aide à la création d'entreprise qui ont été décidées lors des états généraux d'avril dernier. La création de très petites entreprises (TPE) représente un véritable enjeu et un atout en termes de création de richesse économique pour notre pays. Lors des états généraux qui se sont tenus le 11 avril 2000, M. le Premier ministre a annoncé plusieurs mesures de soutien à ces initiatives. Toutefois, il est permis aujourd'hui de s'inquiéter, dès lors que les documents diffusés depuis ne font aucune référence aux structures d'accompagnement du créateur d'entreprise initialement prévues, et notamment à leur financement. Il n'est pourtant pas besoin de rappeler l'importance des conseils en création d'entreprise comme facteur de réussite des entreprises. Ainsi, selon les statistiques de l'APCE (Agence pour la création d'entreprise), le taux de pérennité à trois ans des entreprises accompagnées par une structure spécialisée atteint 80 %. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il entend prendre pour aider au financement de l'accompagnement des créations d'entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53136

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2000, page 6181